
Projet éolien Champigneul-Champagne / Pocancy

Compte-rendu du comité de pilotage n°4

Mairie de Champigneul-Champagne, le 01 juin 2015.

Auteur(s) du compte-rendu : pour Web Energies du Vent : N. BlaisQuadran Energies libres: S. Maes

Présents :

- M. Leherle – Maire de Champigneul-Champagne / Excusé représenté par son adjoint
- M. Mary – Adjoint au maire de Champigneul-Champagne
- Mme Levesque – Maire de Pocancy / Excusée, représentée par ses adjoints
- M. Biez _ Adjoint au Maire de Champigneul-Champagne
- Mme Gosset – Présidente de l'association de défense du paysage Campalien
- M. Lebonvallet – Habitant et agriculteur de Champigneul-Champagne
- M. Blais – Directeur de la société Web
- M. Maes _ Chef de Projet de la société Quadran
- M. Houdaille – Directeur Lumo
- Liste des autres participants (conseillers municipaux, habitants riverains des futurs parcs, non disponible _ feuille de présence à prévoir pour la prochaine séance).

Ordre du jour :

1. Point sur l'instruction des DAU
2. Financement participatif
3. Etude d'accessibilité
4. Filtre végétal
5. Questions / Réponses

1. Point sur l'instruction des DAU :

Les porteurs de projet présentent les éléments déposés dans le cadre des compléments aux demandes d'autorisation unique : étude écologique complétée, repositionnement d'éoliennes par rapport aux lignes RTE, nouveaux photomontages, filtre végétal et mise à jour des différents documents.

Le calendrier d'instruction est présenté après mise à jour suite à la demande de compléments.

Un exemplaire du carnet de photomontage mis à jour est remis à chacune des communes.

Une attention particulière est portée à la candidature des Paysages de Champagne au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'étude paysagère démontre que les projets sont compatibles avec cette dernière.

2. Financement participatif :

M. Houdaille de la société LUMO présente l'entreprise et le principe du financement participatif aux membres du COPIL.

La société Parc Eolien de Champigneul-Pocancy propose d'ouvrir à 300 000 € le montant de la participation des habitants au projet éolien porté par Web Energies du vent. Les modalités précises de cette participation seront à préciser en tenant compte des premières réactions et propositions des membres du COPIL.

- ⇒ Ouvrir aux communes limitrophes à proximité du parc éolien (Les Istres et Burry par exemple)
- ⇒ Mettre en place un montant minimum de participation et instaurer dans un premier temps un plafond.

3. Etude d'accessibilité:

Mr Blais présente les résultats de l'étude d'accessibilité réalisée avec le concours d'un fabricant d'éolienne (VESTAS) et d'une société spécialisée dans le transport des éléments d'éoliennes.

La livraison des machines ne présente pas de difficulté majeure et nécessitera des aménagements provisoires dans certaines communes traversées (dépose et repose de candélabres...). Les convois arriveront par le nord du site par Les Istres et ne passeront pas dans la commune de Champigneul-Champagne.

4. Filtre végétal

Les pétitionnaires annoncent aux membres du COPIL qu'ils ont obtenu l'accord des propriétaires et exploitants concernés par l'implantation du filtre végétal. Suite aux échanges, Mr Lebonvallet précise que sur les terrains qu'il exploite il refusera la plantation. Un échange de terrain lui est proposé afin de compenser la surface perdue.

Il est décidé de prendre rendez-vous avec un pépiniériste afin de recenser les essences susceptibles de composer le filtre végétal en fonction de la qualité du sol.

5. QUESTIONS/ REPONSES

Les membres du COPIL de Champigneul-Champagne souhaitent qu'un courrier de principe concernant le balisage des éoliennes soit envoyé aux ministères (défense, environnement) afin de demander une réforme qui permettrait de diminuer l'impact pour les riverains.

Il est évoqué l'organisation d'une réunion publique d'information avant l'enquête publique afin de présenter les travaux du COPIL et les tenants et aboutissants du projet.

La séance est levée.